

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 10

Artikel: L'AVS et l'éternelle coquetterie féminine
Autor: H.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AVS et l'éternelle coquetterie féminine

« Quel gros curieux ! qu'est-ce que cela peut bien vous faire ? »

Je dressai l'oreille. Devant le petit magasin du bourg, la jolie épicière apostrophait Samuel, qui prétendait que les femmes de soixante ans n'avaient plus le droit de vote.

— Renseigne-toi, Rose, tu verras que je dis vrai, conclut Samuel, son voisin, d'un air moqueur.

— D'ailleurs, je n'ai pas soixante ans, et on verra bien si je vais voter ou pas, répliqua Madame Rose !

Tout le monde se regardait, sans mot dire, car on connaissait ce farceur de Samuel.

Passe le facteur.

— Alors, Madame Rose, absente hier ?

— Eh oui ! même tout le jour et pour quoi ?

— C'est qu'il faudra passer à la poste. Je devais vous verser votre assurance vieillesse et comme je ne savais pas combien de temps vous seriez absente, je l'ai remise au bureau !

Madame Rose lui lança un coup d'œil furibond et disparut dans son magasin.

— Ah ! la coquette de femme ! dit Samuel en laissant rire tout le monde.

On sait maintenant que Madame Rose a plus de soixante ans.

H. M.

YVERDON

Un relais... Le Buffet !

A. MALHERBE-HAYWARD
Téléphone (024) 231 09

SI VOUS ALLEZ...

... à Gingins, vous verrez au pilier public sans doute un avis avec les armes de cette commune. Partagé horizontalement en deux parties, cet écu est orné dans la partie supérieure blanche de billettes noires, avec la partie supérieure d'un lion, noir également, la partie inférieure porte deux épées posées en sautoir, soit en croix en forme de X. Le lion est tiré des armes de la puissante famille des Gingins, qui apparaît au XII^e siècle. On lui doit la construction, entre autres, des châteaux de Gingins et du Châtelard sur Montreux. Par suite de mariage, les Gingins devinrent barons de La Sarraz et jouèrent un rôle important dans le pays. A l'époque bernoise, le seul Romand qui fut trésorier du Pays de Vaud fut un Gingins. Cette famille a également donné le jour à un éminent historien. Quant aux épées figurant dans la partie inférieure, elles rappellent le combat qui eut lieu tout près de ce village le 10 octobre 1535, où quatre cents volontaires du Seeland et du comté de Neuchâtel, allant au secours de Genève, trompés par de faux guides, furent surpris par mille cinq cents hommes de la Ligue de la Cuiller et défirent ces derniers. Berne se décida alors à aller secourir Genève et trois mois plus tard se mit en route et, pour se dédommager, s'empara du Pays de Vaud.

Ad. Decollogny.